

A Millau, le

Madame Emmanuelle GAZEL
Maire de Millau
Hôtel de Ville
BP 80147
12101 – MILLAU CEDEX

Madame la Maire,

Je sollicite votre autorisation afin de bénéficier d'une ouverture temporaire de débit de boissons selon la catégorie de licence ci-dessous mentionnée pour :

- L'association :
- représentée par M(Me) :
- Adresse de l'association :
- Téléphone / Contact :
- Lors de l'organisation d'un(e) :
- Qui se déroulera le :
- À la Salle / ou sur le site de :
- Les heures précises d'ouverture du débit de boissons étant de : à

CLASSIFICATION DES BOISSONS POUVANT ÊTRE VENDUES	Cochez la case concernée (une seule par demande)
<p style="text-align: center;">1^{er} GROUPE</p> <p>Boissons sans alcool :</p> <ul style="list-style-type: none"> - eau minérale ou gazéifiée - jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degrés - limonade - sirop - infusion - lait - café, thé, chocolat, etc. 	<input type="checkbox"/>
<p style="text-align: center;">3^{ème} GROUPE</p> <p>Boissons fermentées non distillées et vins doux naturels:</p> <ul style="list-style-type: none"> - vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels - Crèmes de cassis - Jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool - Vins de liqueurs - Apéritifs à base de vin - Liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne tirant pas plus de 18 degrés d'alcool pur 	<input type="checkbox"/>

Je vous prie de croire, Madame la Maire, en l'assurance des mes sincères salutations.

Signature :